

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>11<sup>ème</sup></b>
Nom de site	BREGUET SABIN	Numéro	750314
Adresse du site	<b>14, rue Pelée</b>	Hauteur	R+5 (26m)
Bailleur de l'immeuble	<b>RIVP</b>	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G) en lieu et place des antennes inactives.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2020
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	06/02/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>06/04/2023</b>

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, et 2600MHz) ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G) orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 8 et 9m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G: 0° < 3V/m - 120° < 5V/m - 240° < 3V/m 5G (3500): 0° < 2V/m - 120° < 5V/m - 240° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	24.30m (0°) 22.90m (120° et 240°)		

### Incidence visuelle

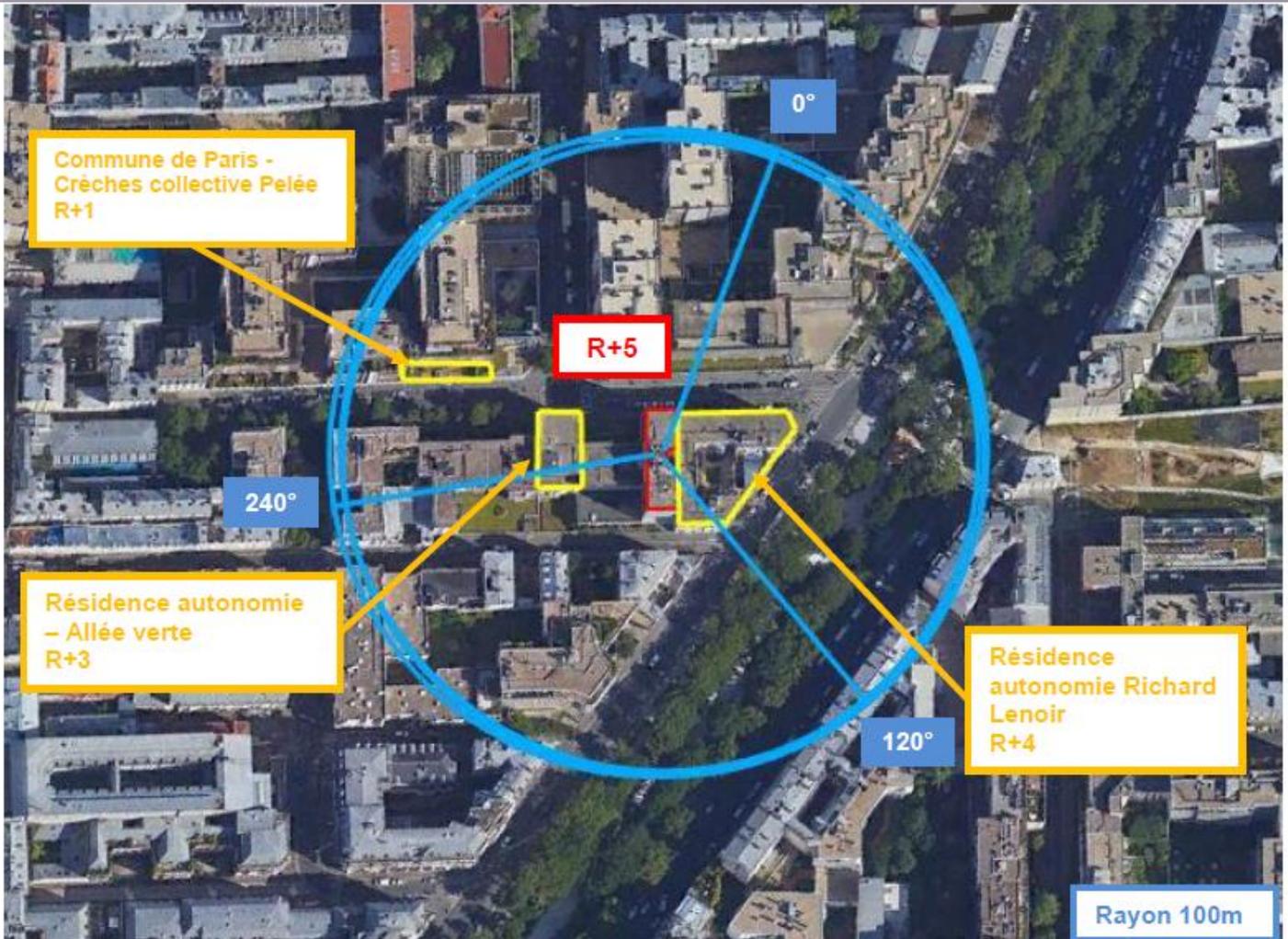
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à remplacer les antennes nouvelle antenne à faisceau orientable par secteur dans les mêmes azimuts que les antennes existantes.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

### Date :

### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

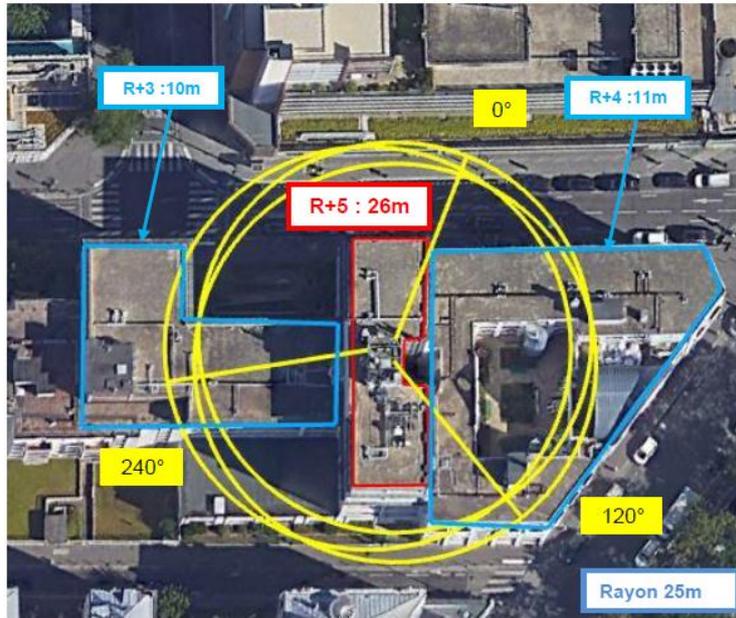
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Commune de Paris – Crèche collective Pelée	19 Rue Pelée 75011 Paris	2.7m	NON	51m	1,38 V/m
Residence autonomie – Allée Verte	14 Rue Pelée 75011 Paris	11m	OUI	0.5m	1,23 V/m
Residences autonomie – Richard Lenoir	61 Boulevard Richard Lenoir 75011 Paris	10m	OUI	21m	1,8 V/m

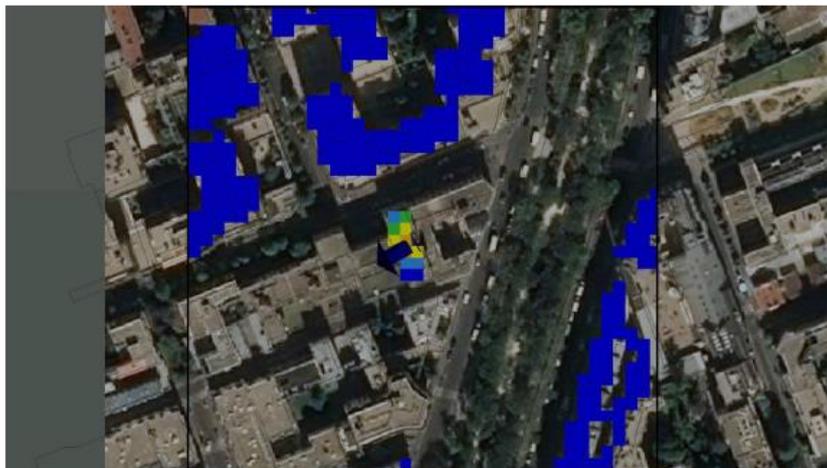
**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)**

*vi.* **Azimut 240°: antennes fixes**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

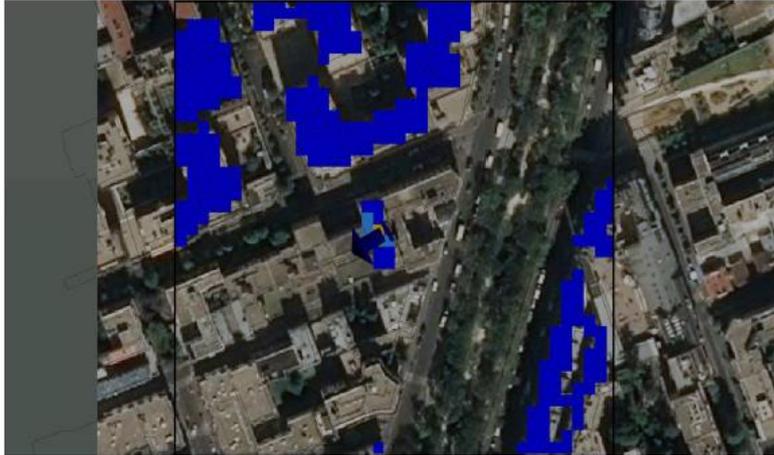
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	<b>Azimut 0°</b>	<b>Azimut 240°</b>	<b>Azimut 120°</b>
<b>Niveau Maximal</b>	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
<b>Hauteur</b>	22.5 m	21.5 m	21.5 m

**Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)**

v. **Azimut 240°: antennes à faisceau orientable**

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



Légende



**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

❖ **Exposition par antennes à faisceaux orientables**

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	<i>Azimut 0°</i>	<i>Azimut 240°</i>	<i>Azimut 120°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 1 et 2 V/m</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>	<i>entre 1 et 2 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>22.5 m</i>	<i>21.5 m</i>	<i>22.5 m</i>

**Vue des Antennes Avant/Après**

Avant travaux



Après travaux  
Inchange

## Vue des Azimuts

- Azimut 0 :



- Azimut 1 :



- Azimut 2 :

